



**AVIS DE REQUÊTE ET D'AUDIENCE ÉCRITE DE
Pike Lake Golf Centre Limited
en vue d'obtenir un permis d'exercer des activités
liées aux compteurs divisionnaires d'unité**

La requête

Pike Lake Golf Centre Limited a déposé une requête datée du 28 septembre 2016 auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario (la « CEO ») en vertu de l'article 60 de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario* (la « Loi ») en vue d'obtenir un permis d'exercer des activités liées aux compteurs divisionnaires d'unité. La délivrance de ce permis permettrait au requérant de fournir des services liés aux compteurs divisionnaires d'unité en Ontario.

Un employé de la CEO à qui a été délégué ce pouvoir conformément à l'article 6 de la Loi statuera sur cette demande. La CEO n'a pas l'intention de présenter une attribution de frais en statuant sur cette demande.

Comment consulter la requête

Pour consulter un exemplaire de la requête, rendez-vous sur la page Consommateurs du site Web de la Commission et entrez le numéro de dossier EB-2016-0288 dans la case « Trouver une requête ». Une copie peut également être consultée aux bureaux de la CEO et de Pike Lake Golf Centre Limited, aux adresses indiquées ci-dessous.

Audiences orales ou écrites

Il existe deux types d'audience à la CEO : orale et écrite. La CEO compte traiter cette requête lors d'une audience écrite. Si vous pensez qu'une audience orale est nécessaire, vous pouvez nous écrire pour nous en expliquer la raison. Vous devez présenter vos observations à la CEO et à Pike Lake Golf Centre Limited d'ici le **4 novembre 2016**.

Comment participer

Si vous souhaitez participer à l'audience écrite, vous pouvez présenter une demande écrite indiquant votre position sur ce dossier. Vous devez présenter vos observations à la CEO et à Pike Lake Golf Centre Limited d'ici le **8 novembre 2016**.

Si le requérant souhaite répondre aux opinions reçues, ses réponses doivent être déposées auprès de la CEO et envoyées en copie, avant le **15 novembre 2016**, à toute partie qui en a fait la présentation.

Toutes les observations écrites envoyées à la CEO seront versées au dossier public, ce qui signifie qu'elles seront disponibles pour consultation aux bureaux de la CEO et seront publiées sur le site Web de la CEO. Si les observations écrites sont présentées par un simple citoyen, avant de verser les observations écrites au dossier public, la CEO supprimera toutes les coordonnées personnelles (c.-à-d. non commerciales) des observations écrites (soit l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse courriel de cette personne). Toutefois, le nom de la personne et le contenu de ses observations feront partie du dossier public.

Comment déposer des documents auprès de la Commission

Toutes les observations écrites déposées auprès de la CEO doivent indiquer le numéro de dossier **EB-2016-0288** et indiquer clairement le nom de l'expéditeur, son adresse postale, son numéro de téléphone et son adresse courriel. Vous devez faire parvenir deux copies papier de vos observations écrites et, si possible, une copie électronique en format Word et en format PDF consultable à la CEO, et une copie au requérant. Toutes les observations écrites envoyées à la CEO doivent être adressées à la secrétaire de la CEO à l'adresse indiquée ci-dessous, et être reçues au plus tard à 16 h 45 le jour convenu.

De plus amples renseignements?

Pour de plus amples renseignements sur la façon de participer, veuillez cliquer sur l'onglet « Participer » dans le menu « La CEO et vous » sur la page Consommateurs du site Web de la CEO, www.ontarioenergyboard.ca. Si vous n'avez pas accès à Internet, veuillez appeler le 1 877 632-2727 (sans frais) pour obtenir des renseignements sur la procédure et les modalités de participation.

IMPORTANT

SI VOUS NE PRÉSENTEZ PAS D'OBSERVATIONS ÉCRITES S'OPPOSANT À UNE AUDIENCE ÉCRITE OU SI VOUS NE PARTICIPEZ PAS À L'AUDIENCE EN DÉPOSANT VOS OBSERVATIONS SELON LES TERMES DU PRÉSENT AVIS, LA CEO PEUT PROCÉDER SANS VOTRE PARTICIPATION ET VOUS NE RECEVREZ AUCUN AUTRE AVIS CONCERNANT CETTE INSTANCE.

Adresses

Commission de l'énergie de l'Ontario :

Commission de l'énergie de l'Ontario
C.P. 2319
2300, rue Yonge, 27^e étage
Toronto (Ontario) M4P 1E4
À l'attention de la secrétaire de la Commission
Dépôts : www.pes.ontarioenergyboard.ca/eservice/
Courriel : boardsec@ontarioenergyboard.ca
Téléphone : 1 888 632-6273 (sans frais)
Télécopieur : 416 440-7656

Requérant :

Pike Lake Golf Centre Limited
Unité P-01 9625, route Pike Lake R.R. n° 3
Clifford (Ontario) N0G 1M0
À l'attention de : Jeanne Brown

Courriel : jbrown@pikelake.com
Téléphone : 519 338-3010
Télécopieur : 519 338-3050

FAIT à Toronto, le 18 octobre 2016

COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO

Original signé par

Kirsten Walli
Secrétaire de la Commission